

**Unités capitalisables.** L'établissement accueille une quinzaine de jeunes préparant le Capa entretien de l'espace rural avec un taux de réussite de 80 % en 2012.

## Les jeunes de la Maison Familiale Rurale de Gien en sont Capa-bles !

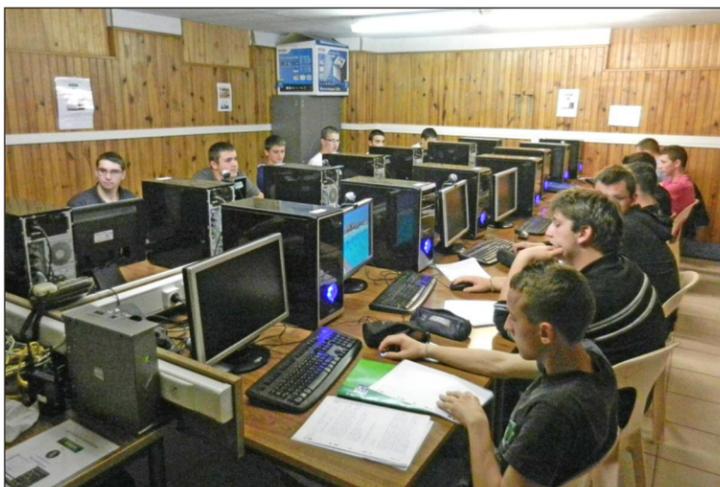
**E**n 2009, la Maison familiale rurale de Gien a ouvert un Capa entretien de l'espace rural. Une formation en deux ans accessible après la 3e, qu'elle soit classique, technologique ou adaptée (Segpa). Quinze jeunes y sont accueillis et regroupés en une classe unique. « Nous sommes entre les travaux forestiers et l'entretien d'espaces verts » explique Pierre-Olivier Vergnol, responsable de la formation. Le cursus n'est pas consacré à la production agricole mais aux interventions sur les chemins. Les débouchés possibles : communes, associations d'entretien de rivières, domaines de chasse, etc.

**455 heures de formation théorique par an, soit treize semaines,** figurent au programme : connaissance et reconnaissance du végétal ; connaissance des milieux ; sécurité au travail ; techniques d'interventions sur végétaux ; entretien du matériel ; organisation de chantier, etc. S'y ajoutent deux modules d'adaptation régionale : entretien des bords de rivière et petit fleurissement en ville.

### En unités capitalisables

« Les jeunes veulent mettre un terme à leur formation avec un diplôme professionnel » analyse Pierre-Olivier Vergnol. Ce dernier conseille de poursuivre vers un bac professionnel ou un brevet professionnel, avec une préférence pour le second : « Le BP répond mieux aux aspirations des jeunes issus de l'apprentissage. »

Le Capa entretien de l'espace rural fonctionne en unités capitalisables (UC) : « Ni note ni examen terminal mais une validation des compétences par le maître d'apprentissage en fonction des attentes de l'entreprise. » Par exemple : savoir réaliser une



Les jeunes reçoivent 455 heures de formation théorique par an.

tonte. « Lorsque le jeune échoue, il doit analyser ce qui n'a pas fonctionné pour que, la fois suivante, il réponde aux exigences : le jeune est acteur de sa formation. » Ce travail se fait avec l'évaluateur : le formateur ou le maître d'apprentissage. « Ce dernier est formateur à part entière : le tuteur a vraiment toute sa place. »

### Des groupes de cinq ou six élèves

Trente-deux UC sont nécessaires pour décrocher le Capa et les jeunes disposent de cinq années pour valider l'ensemble de leur formation. Lorsqu'il manque des modules, la MFR propose quelques heures de cours par semaine. Les apprentis issus de la promotion 2011 avaient obtenu toutes leurs unités. En 2012, le taux de validation s'élevait à 80 %. Pour justifier ces excellents résultats, « fonctionnant par petits groupes de cinq ou six élèves, nous pouvons accompagner les jeunes » déclare Pierre-Olivier Vergnol.

« Il faudrait que la formation soit davantage connue des jeunes et des entreprises. Quand on a un contrat d'apprentissage, on trouve toujours un jeune à mettre en face.

Les petites communes hésitent car il faut un tuteur. Mais il y en a qui ont l'habitude : la valorisation du tuteur à travers le jeune est tellement bien vécue que, généralement, le tuteur continue. Toutefois, nous approchons des élections (NDLR : les municipales auront lieu en 2014) : c'est compliqué pour les communes de s'engager. » Précisons que les maîtres d'apprentissage se répartissent en deux parts égales entre le secteur public et le secteur privé.



Gaëtan Ledroit, à gauche, et Théo Blot.

### Passer le brevet professionnel

Âgé de 17 ans, Gaëtan Ledroit est apprenti dans un domaine agricole et de chasse. Le jeune homme a choisi cette voie après avoir suivi les classes de 4e et 3e technologiques à la MFR de Gien, un cursus déjà empreint d'alternance. « Je voulais travailler et apprendre un métier : aller en classe du matin au soir et tous les jours de l'année ne me plaisait pas. » Après le Capa, objectif le BP.

Que signifie devenir salarié alors qu'on est encore adolescent ? « J'ai signé un contrat d'apprentissage : on apprend la vie. »

Quand il était en 3e, le garçon avait effectué un stage dans l'entreprise où il exerce : l'univers lui était familier. « J'apprends la reconnaissance des végétaux ainsi que les petits gestes qui feront de moi un bon professionnel : sécurité, soin au travail, compréhension des consignes, etc. On me donne un peu de responsabilités. Par exemple, tailler une haie. »

La notion d'équipe ? « Je fais le même travail que les autres. Certains collègues sont arrivés après moi dans l'entreprise : il m'arrive de les guider et de les conseiller. » Une vocation à l'encadrement ? « Plus tard, selon la conjoncture, on verra si je crée mon entreprise. Mon ambition à moyen terme : monter en grade. Je ne projette pas de rester : je souhaite voir autre chose et mon employeur m'encourage dans ce sens. Je voudrais faire de la création. »

### Apprendre un métier manuel

Employé par la commune de Châtillon-Coligny, Théo Blot, 16 ans, après le collège, s'est orienté vers l'apprentissage : « Je n'aimais pas trop l'école et je préférerais apprendre un métier manuel. L'apprentissage est rémunéré : je commence à mettre de l'argent de côté pour passer le permis. Il faut travailler : mon avenir est en jeu. »

La découverte du monde professionnel ? « On voit la sécurité et on travaille pour satisfaire les gens. Lorsque les habitants apprécient ce que nous faisons, cela fait plaisir. Vis-à-vis des agents de la commune, tout se passe bien. Mon tuteur est le chef de service. Il m'encourage à réussir mon Capa et me conseille au niveau des gestes et des postures. »

Emploi ou poursuite d'études ? Une fois qu'il aura son diplôme en poche, le jeune homme ne sait pas encore ce qu'il fera. Toutefois, il semble décidé à travailler dans le secteur privé : « On y est davantage responsabilisé et il y a le contact avec les clients : on est obligé de les garder. Ce qui passe par un travail de qualité dans le but de faire mieux que la concurrence. »

Un Capa obtenu par la voie de l'apprentissage débouche-t-il automatiquement sur l'emploi ? « Il est difficile de trouver un emploi quand on n'a pas le permis » commente Pierre-Olivier Vergnol. Or, avant 18 ans, impossible de posséder le précieux sésame. En 2011, sur six jeunes formés par la MFR de Gien, cinq s'étaient insérés professionnellement. Pour la pro-

motion 2012, le bilan était moins bon : 2/6. Sur les quatre autres, un jeune avait décidé de poursuivre ses études et deux se trouvaient en recherche d'emploi. Toutefois, ils venaient d'obtenir leur permis de conduire, ouvrant toutes les perspectives.

### Ouvrier polyvalent

« Je n'ai jamais aimé l'école : l'apprentissage m'a permis d'obtenir un diplôme et de trouver un emploi » témoigne Baptiste Pelouille. Dans la foulée de son Capa, décroché en 2011, ce garçon a été embauché en CDI en qualité d'ouvrier polyvalent au sein de l'entreprise dans laquelle il avait suivi sa formation : Plaisance, situé à Château-Renard, un spécialiste des espaces verts et des travaux publics. Une structure d'une vingtaine de salariés.

Avant d'arriver à la MFR de Gien, le jeune homme avait effectué deux années de pré-apprentissage à Bellegarde, où il avait été initié aux travaux forestiers. La deuxième phase de son parcours marqua un changement : « Entretien un gazon n'est pas la même chose que couper un arbre ! Le travail doit être irréprochable : il faut se montrer exigeant vis-à-vis de soi-même. L'apprentissage concilie école et entreprise, ce qu'on apprend en classe est plus intéressant. »

Bien qu'ayant choisi une filière d'excellence, notre interlocuteur a dû faire ses preuves : « Durant mon apprentissage, j'ai mûri personnellement et professionnellement : la dernière année, j'ai donné tout ce que j'ai pu afin d'être embauché en CDI. Ma polyvalence m'a été indispensable. » À 20 ans, notre interlocuteur perçoit 1.500 € net par mois ! « Or j'ai beaucoup de copains qui n'ont pas d'emploi. J'ai la chance d'être tombé dans une bonne entreprise. »

### Une ambition

L'intéressé ambitionne de devenir chauffeur de pelle à chenilles. Ce qui nécessiterait de passer le permis super poids lourd. « J'y arriverai ! » Or là où il y a une volonté, il y a un chemin. Surtout à l'âge de tous les rêves !

OLIVIER JOLY



Pierre-Olivier Vergnol, responsable de la formation.